

ETUDE D'IMPACT DU MECENAT D'ENTREPRISE EN FRANCE



RAPPORT

CONTACTS

Admical :
Diane ABEL
Responsable des études et du contenu éditorial
01 42 55 95 20
dabel@admical.org

Étudiants :
Hugo CESCHIN
Chef de projet du groupe
Master 1 Expertise de la Décision Publique
Sciences Po Toulouse
mecenat.sciencespo@gmail.com

SOMMAIRE

● Introduction.....	2
● Evolutions récentes et tendances actuelles du mécénat d'entreprise.....	5
● Méthodologie.....	7
● Présentation des projets sélectionnés.....	8
● I-Analyse des données recueillies	11
● Une hausse de la pratique du mécénat concomitante au désengagement progressif des pouvoirs publics dans le financement des projets.....	12
● Le mécénat : un partenariat entre deux acteurs aux réalités différentes.....	15
● Le mécénat, bien plus qu'une simple aide financière.....	17
● II-Recommandations	22
● Favoriser le mécénat pour les PME et dans les zones rurales	23
● Développer le mécénat de compétence par un système de mutualisation.....	26
● Simplifier la mise en contact mécène(s)/porteur de projet via la création d'une plateforme d'appels d'offres.....	27
● Systématiser l'évaluation des projets soutenus par le mécénat d'entreprise.....	28
● Promouvoir l'utilité sociale du mécénat par des outils éducatifs et des supports visuels attrayants.....	29
● Annexes.....	30
● Notes.....	49

INTRODUCTION

Après la publication du baromètre du mécénat d'entreprise en France en octobre 2018, Admical, association reconnue d'utilité publique créée en 1979 qui donne aux entreprises et aux entrepreneurs l'envie et les moyens d'affirmer et de concrétiser leur rôle sociétal grâce au mécénat, a commandité une étude d'impact du mécénat d'entreprise auprès de cinq étudiants du master « Expertise de la décision publique » de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Toulouse.

L'objectif principal de cette mission est de mettre en évidence les apports socio-économiques du mécénat d'entreprise sur le territoire français.

Cette étude d'impact a été menée auprès de plusieurs mécènes, porteurs de projets et de collectivités engagées dans des missions de mécénat afin de dégager des impacts sociaux et économiques du mécénat, que ceux-ci soient déjà identifiés dans d'autres études ou non, qu'ils soient transversaux à tous les projets ou seulement spécifiques à certains. L'objectif de l'étude était également de mettre en avant des axes d'amélioration, des progrès à réaliser ou encore des efforts à poursuivre dans les années futures.

La [loi Aillagon du 1er août 2003](#), relative au mécénat, aux associations et aux fondations, a permis le développement rapide du mécénat en France, grâce notamment aux dispositifs fiscaux créés : réduction de l'impôt sur le revenu pour les particuliers de 66%, plafonnée à 20% du revenu imposable et surtout réduction de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises de 60% avec un plafond de 0,5% du chiffre d'affaires.

Selon le baromètre d'Admical, seules 49% des entreprises mécènes ont déclaré leurs dons à l'administration fiscale en 2017. Même si 15% ne se sont pas prononcées, celles n'ayant pas utilisé le crédit d'impôt le justifient par "manque de temps" (45%), par le fait que ce ne soit pas "une priorité" (40%), parce qu'elles ont volontairement décidé de pas l'utiliser (37%) mais aussi par manque de connaissance (22%).

INTRODUCTION

Ainsi, alors que beaucoup partagent l'idée que les entreprises mécènes réaliseraient leurs actions uniquement pour les avantages fiscaux qu'elles pourraient en tirer, de nombreux éléments soulignent donc que ce n'est pas la seule motivation. Julia Zimmerlich, en 2009, soulignait que le mécénat pouvait être un moyen de « motiver ses équipes », de « construire une culture d'entreprise » et de « donner du sens aux actions de mécénat déjà existantes ». Depuis, de nouveaux apports ont été mis en évidence. Le mécénat serait synonyme d'un meilleur ancrage territorial, d'un meilleur engagement des équipes ou encore d'une plus forte affirmation des valeurs de l'entreprise.

L'heure est à la réflexion en ce qui concerne la loi Aillagon, qui est débattue par de nombreux acteurs qui soulignent certaines de ses limites. Outre le rapport de la Cour des Comptes, datant de novembre 2018 qui pointe une augmentation de la dépense fiscale liée aux dispositifs mis en place, le projet de loi de finances de 2019 a instauré deux nouveautés(1).

Tout d'abord, pour certaines PME et TPE, le plafond autorisé de 0,5% du chiffre d'affaires limitait souvent la possibilité pour elles de s'engager de façon plus décisive dans des projets. Ces dernières, susceptibles d'atteindre plus rapidement le plafond que les autres, se sentaient ainsi lésées (une entreprise réalisant 1 million d'euros de chiffre d'affaires était ainsi plafonnée à 5.000€ de réduction d'impôts). Beaucoup réclamaient ainsi la mise en place d'une franchise de 10 000€, au-delà de laquelle le plafond continuerait de s'appliquer. Chose faite avec l'introduction de cette mesure à l'article 148 du projet de loi de finances 2019.

INTRODUCTION

Par ailleurs, afin que l'Etat puisse "mieux connaître les institutions et les organismes bénéficiaires"(2) de ces dons, les décideurs publics ont voulu disposer d'un droit de regard plus important sur certaines actions de mécénat à fort budget, qui ne seraient pas réellement menées au nom de l'intérêt général. En effet, comme l'a expliqué l'actuel ministre de la Culture Franck Riester(3), la "connaissance de l'usage que font les entreprises de ce type de dispositif fiscal est trop imparfaite, elle n'est pas à la hauteur des enjeux financiers en cause". Certaines mesures ont alors été envisagées, mais finalement, celle instaurée par le projet de loi de finances 2019 est une obligation déclarative. Les entreprises mécènes devront donc déclarer à l'administration fiscale les destinataires de leurs dons mais aussi les montants donnés et les contreparties reçues.

On le voit donc, aujourd'hui, les mécènes se doivent d'être transparents sur leurs pratiques et montrer toute l'utilité de leurs actions. Ainsi, dans le cadre de sa mission d'observatoire du mécénat et pour répondre aux interrogations des pouvoirs publics, Admical mène un travail de long cours afin de mesurer l'impact du mécénat dans la société : au sein de l'entreprise, pour les différentes parties prenantes, mais aussi et surtout pour les bénéficiaires.

Pour les mécènes également, la mesure de l'impact est devenue une priorité. Comme nous le verrons, ils sont en effet de plus en plus nombreux à mener des études d'impact des projets qu'ils soutiennent, un moyen d'évaluer leur utilité sociale et d'ajuster leur politique de mécénat pour optimiser leur impact.

Cependant, ce travail doit être poursuivi, notamment auprès des mécènes plus modestes et des porteurs de projet.

Le présent rapport s'inscrit donc dans cette démarche répondant à une double exigence : accompagner les mécènes dans leur réflexion sur la mesure d'impact, et présenter aux décideurs publics des exemples de projet à impact pour réaffirmer toute l'utilité économique, sociale et sociétale du mécénat et préserver un dispositif juridique et fiscal incitatif qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années.

ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET TENDANCES ACTUELLES DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Le mécénat d'entreprise en France est aujourd'hui en pleine évolution. En effet, les dernières études, menées par Admical ou encore le Ministère des Finances(4), ont souligné son développement continu, tant en nombre d'entreprises qu'en valeur.

On estime qu'environ 9% des entreprises françaises étaient mécènes en 2017, pour une valeur comprise entre 3 et 3,6 milliard d'euros. Par ailleurs, le nombre d'entreprises ayant déduit des dons de l'impôt sur les sociétés au titre du mécénat a été multiplié par 2,6 entre 2010 et 2016. Si ces chiffres sont prometteurs, ils témoignent également des efforts à poursuivre afin de pousser plus d'entreprises à développer des politiques de mécénat.

Si l'on s'intéresse de plus près à la typologie des entreprises mécènes, force est de constater que les grandes entreprises, qui ne représentent qu'environ 0,3% des entreprises mécènes déduisant leurs dons(5), sont prépondérantes et majoritaires en termes de montants alloués : en effet, leur part dans le budget est de 57%. Quant aux entreprises de taille intermédiaire (ETI), leur part est également significative, puisqu'elles réunissent 22% des dons déclarés alors qu'elles ne représentent que 4% des entreprises mécènes.

Les PME et TPE connaissent une évolution dynamique depuis une dizaine d'années. En effet, alors que les PME ont multiplié leurs dons par 2,6 entre 2010 et 2016, les TPE sont quant à elles presque trois fois plus nombreuses sur la même période. C'est d'ailleurs l'un des axes de progression régulièrement souligné par les différentes études sur le sujet : la nécessité d'encourager le mécénat d'entreprise auprès des plus petites entreprises, moins sensibilisées sur le sujet mais pouvant jouer un rôle majeur dans son développement et son efficacité.

ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET TENDANCES ACTUELLES DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Selon le baromètre du mécénat d'entreprise, co-réalisé par Admical et CSA, 89% des entreprises mécènes soutiennent des projets au niveau local ou régional. Ces projets, pris dans leur globalité, sont orientés vers des secteurs variés, que ce soit le social (28% des dépenses du mécénat, la culture et le patrimoine (25%), l'éducation (23%), ou encore la santé (11%) et l'environnement (7%). Le sport, quant à lui, est le secteur le plus prisé des mécènes (surtout les PME et les TPE), mais il ne représente qu'2% des dépenses relatives au mécénat.

De plus, il ne faut pas restreindre le mécénat au seul mécénat financier. Même s'il reste pratiqué par 92% des entreprises mécènes, il convient de rappeler qu'il existe trois différents types de mécénat, outre ce dernier : le mécénat en nature (don mobilier ou mise à disposition de biens et de services) et le mécénat de compétences (mise à disposition de salariés de l'entreprise, volontaires pour intervenir sur leur temps de travail au profit d'un organisme bénéficiaire). Concernant ce dernier, 20% des mécènes y ont eu recours en 2017, contre 11% en 2015, en lien avec un besoin d'engagement plus fort exprimé par les salariés. Le mécénat en nature a lui aussi connu une évolution positive, passant de 29% en 2015 à 39% en 2017.

Une tendance nouvelle concerne également le suivi et l'évaluation des projets menés par les mécènes : 17% de ces derniers mettent en effet en place une politique d'évaluation, un chiffre croissant depuis plusieurs années. Il est aussi utile de préciser que 76% des entreprises mécènes continuent de réaliser leurs actions de mécénat en « régie directe », les autres le faisant via une structure dédiée, comme une fondation ou encore un fonds de dotation.

METHODOLOGIE

Cette étude de l'impact socio-économique du mécénat répond à trois objectifs :

- Analyser les relations entre les différents acteurs (entreprises, associations, bénéficiaires, organismes publics) du mécénat d'entreprise en France à partir d'une sélection faite dans la base de données d'entreprises mécènes fournies par Admical ;
- Mettre en évidence les impacts positifs du mécénat à partir de l'étude de projets s'inscrivant dans les six domaines suivants :

Culture	Education	Environnement	Santé	Social	Sport
Patrimoine, diffusion de la culture, préservation du patrimoine bâti, ...	Lutte contre le décrochage scolaire, éducation par le numérique, ...	Préservation de la biodiversité, engagement pour l'environnement comme facteur de création d'emploi, ...	Programme de sensibilisation, accompagnement des malades, ...	Insertion sociale, insertion professionnelle, ...	Accès au sport pour tous (handicapés, jeunes délinquants), insertion par le sport, ...

- Identifier, à partir des pratiques actuelles, les points forts sur lesquels s'appuyer pour améliorer encore davantage l'impact du mécénat et mutualiser les efforts.

Après une première phase de recherche à partir de la base de données d'Admical et de recherches complémentaires sur internet pour identifier des projets « à impact », des entretiens ont été réalisés auprès des différents acteurs du mécénat ; mécènes, porteurs de projet et collectivités territoriales notamment. L'approche qualitative a été privilégiée pour cette étude.

A chaque acteur correspondait un type de questionnaire afin de recueillir des informations précises sur le rôle et l'apport du mécénat dans la réalisation des projets. Ainsi, dans un premier temps ils ont été contactés soit par mail soit directement par téléphone. Les entretiens se sont ensuite déroulés par téléphone, pour une durée moyenne de 25 minutes.

Durant notre enquête nous avons dû faire face au problème des biais de confirmation. Cette "tendance récurrente des individus à proposer des exemples confirmant leurs croyances et prénotions"(6), qui a pour effet de les conforter dans leur pensée ou leurs actions, nous a amené à traiter les données recueillies le plus objectivement possible. Ainsi, lors de la phase d'analyse, les dires des acteurs ont ainsi confrontés à certaines connaissances déjà acquises et à des recherches reconnues sur le mécénat.

PRESENTATION DES PROJETS SELECTIONNES

Les projets sélectionnés appartiennent à l'un des six domaines cités en partie introductive et présentent assez d'informations pertinentes pour faire l'objet d'une analyse.

Education

ENACTUS cofinancé par la Fondation Entreprendre. Il s'agit d'une association dont l'objectif est de permettre à des jeunes de monter un projet d'entrepreneuriat social : création d'une entreprise avec des revenus mais avec un but social au niveau environnemental. Le programme ENACTUS est toujours en cours. Depuis sa création en 2002 il y a eu une augmentation du nombre d'établissements scolaires y participant, du nombre d'étudiants qui s'engagent dans un projet (12 étudiants en 2002, 1 600 aujourd'hui), et du nombre de mécènes.

Environnement

Projet de l'association "**Les Champignons de Marseille**" cofinancé par le fonds épicurien et la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Il s'agit d'une association ayant pour vocation le développement de projets d'économie-circulaire et d'agriculture urbaine, cela autour de la revalorisation des biodéchets à Marseille. L'association vend en circuit court les champignons, répondant à un réel besoin de par l'absence de producteurs de champignons dans les environs. "**Les Champignons de Marseille**" font ainsi la promotion d'un véritable modèle économique à travers le recyclage des biodéchets.

Projet **FEDER Insecticides du CNRS** cofinancé par la fondation Air liquide et la collectivité territoriale de Guyane. Ce projet visait l'étude de la chimiodiversité en Amazonie Guyanaise pour la recherche d'insecticides naturels. Le projet a abouti en l'identification de plusieurs espèces actives. De plus, un brevet a été déposé afin de favoriser la valorisation des ressources locales et de finir par proposer des solutions écologiques aux insecticides de synthèse.

PRESENTATION DES PROJETS SELECTIONNES

Santé

Projet du **Centre Hospitalier Universitaire de Bourg-en-Bresse** financé par la fondation MACSF. Il s'agit de la mise en place d'un système "Eye Tracking" permettant l'amélioration de la communication entre le personnel médical, les patients intubés et leur famille. Le projet est arrivé à terme, les machines ont pu être achetées et le service a été mis en place dans le service réanimation qui peut accueillir 12 patients. Désormais, chaque patient se réveillant se voit proposer cette tablette. La prise en charge de ces derniers se fait dans de meilleures conditions, les douleurs sont mieux évaluées et les prescriptions plus adéquates.

Social

Projet de rénovation de la "**Maison des Orphelins**" de l'association L'Arche en Pays Comtois cofinancé par la Fondation crédit agricole en Franche Comté. Il s'agit de la rénovation de l'ancienne maison des orphelins de Dole afin de créer un troisième foyer et faire face à la pauvreté de l'offre dans le Jura. Ce site aura vocation à être un lieu d'hébergement et de vie ainsi qu'un espace d'activités en journée. L'Arche sera ainsi un acteur du vivre ensemble, un lieu de rencontre et de sensibilisation au handicap afin de faire changer les regards sur celui-ci. Le foyer accueillera sept personnes et sera ouvert au public via un salon de thé littéraire et artistique où le service sera assuré par les personnes accueillies.

Le projet "**Insertech**" de l'association Saint Vit Informatique, cofinancé par la Fondation crédit agricole en Franche Comté est le premier chantier d'insertion de la région œuvrant à la collecte, au reconditionnement et à la vente de matériel informatique. Ainsi il représente un accompagnement et une aide à l'insertion socioprofessionnelle de dix personnes par an. Cela permet aussi de créer des emplois locaux d'utilité sociale et non délocalisable, de donner une deuxième vie à du matériel informatique et de fournir du matériel performant à des particuliers ou à des associations et des collectivités qui œuvrent à des projets spécifiques d'intérêt général.

PRESENTATION DES PROJETS SELECTIONNES

Sport

Le projet **Prepas Sport**, porté par le club omnisports du Stade Bordelais en association avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Bordeaux, cofinancé par le fonds de dotation Bordeaux Mécènes Solidaire. C'est un projet qui consiste à proposer à des jeunes (majeurs délinquants, jeunes de la protection de l'enfance ou des missions locales) en situation d'exclusion du droit commun des programmes de réinsertion de 35 heures par semaine. Ces programmes sont divisés entre pratiques sportives (sports collectifs, individuels, avec suivi médical pour chaque jeune), formation et mise en situation professionnelle (possibilité de financements) et travail sur les compétences de savoir-vivre/être. Deux sessions de Prepas Sport ont lieu par an et concernent environ 12 jeunes de février à juin ou d'août à décembre.

Le projet **Pyrénées, Terre et Eau**, porté par le Centre Départemental Olympique et Sportif des Hautes-Pyrénées en partenariat avec l'association Adapei 65. C'est un projet qui a permis à un groupe de 20 à 25 de jeunes filles, âgées de 16 à 18 ans et en situation de surpoids/handicap, de pratiquer des activités physiques sur le territoire pyrénéen, tout en ajoutant un volet santé. Ces jeunes filles, qui s'éloignaient de plus en plus de la pratique sportive, ont ainsi été prises en charge une journée par semaine et ont été suivies en permanence par leurs établissements médicaux et des infirmières. Des tests médico-sportifs (IMG, IMC, tests à l'effort, ...) réguliers ont alors permis de suivre leur évolution. L'objectif plus ambitieux du projet était de voir certaines filles s'inscrire dans des activités sportives de manière régulière.



I-ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES

Nous nous attarderons à la fois sur l'état actuel du mécénat et ses pratiques, ensuite sur les relations entre mécènes et porteurs de projets et enfin sur l'utilité du mécénat d'entreprise du point de vu des acteurs y prenant part.

1. UNE HAUSSE DE LA PRATIQUE DU MECENAT CONCOMITANTE AU DESENGAGEMENT PROGRESSIF DES POUVOIRS PUBLICS DANS LE FINANCEMENT DES PROJETS

Tout d'abord, concernant leur financement, nous avons observé que la moitié des projets sélectionnés dans notre étude a été soutenue en partie par les pouvoirs publics, que ce soit l'Etat (DIRECCTE - Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi; la DRAC- Direction Régionale des Affaires culturelles), les métropoles, les régions, les départements, les communes selon les domaines. En plus des financements de la part des pouvoirs publics nationaux, le Fonds Social Européen (FSE) est également venu appuyer certains projets. C'est notamment le cas dans le domaine du sport sur les projets PREPAS Sport du Stade Bordelais et Pyrénées, Terre & Eau porté par l'association Adapei 65.

Quand ces financements publics n'étaient pas suffisants, les porteurs de projets ont dû avoir recours à des financements privés tels que le mécénat d'entreprise, l'emprunt, les dons, etc. Par exemple, le projet "L'Arche" est un cas emblématique puisqu'il a bénéficié d'une aide de la DRAC de la région Bourgogne - Franche-Comté ainsi que d'une aide du département du Jura pour assurer le fonctionnement, mais a dû faire appel à des financements privés (mécénat d'entreprise, fondations familiales) pour innover et développer de nouveaux centres, ce qu'il n'aurait pu faire s'il n'avait pu compter que sur les pouvoirs publics.

Beaucoup de mécènes rappellent d'ailleurs qu'aujourd'hui l'Etat s'est très largement désengagé avec la baisse des subventions publiques et qu'il est donc indispensable de faire appel au secteur privé et aux entreprises. Cette baisse des dotations et des budgets alloués aux collectivités ou à certains ministères est un processus engagé depuis de nombreuses années, en lien particulièrement avec la décentralisation, les lois de modernisation de l'action publique et l'instauration du New Public Management(7) en France, qui induit la limitation des dépenses publiques et fiscales.

Le désengagement de l'Etat

En ce qui concerne l'accès au financement public, 47 % des associations ont perçu une subvention en 2011 alors que cette proportion s'élevait à 53 % en 2005(8). Parallèlement, une enquête réalisée par France Active et la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA)(9) confirme et met en chiffres les difficultés budgétaires croissantes des porteurs de projet. Cette enquête montre notamment que 69% des associations interrogées ont constaté une baisse d'au moins un de leurs financements publics, entre 2009 et 2010. Par ailleurs, en 2013, l'économiste Viviane Tchernonog(10), chercheuse au Centre d'économie de la Sorbonne (CNRS) a publié les résultats de son enquête réalisée auprès de 8 000 associations. Selon cette étude, l'Etat a bien baissé ses subventions. Mais les communes, plus surprenant, les ont aussi diminué : en 2005, les financements municipaux représentaient 14% des ressources des associations contre 11,5% en 2011. Plus récemment, le rapport du cabinet KPMG(11) sorti en 2017, sur "les stratégies des acteurs associatifs et proposition pour faire évoluer les modèles socio-économiques des associations"(12), confirme cette tendance. En six ans les financements ont baissé 17%. Tandis que les commandes publiques ont augmenté à un rythme très rapide : 73% entre 2005 et 2011, soit 10 % en moyenne annuelle. Les associations vont alors s'inscrire dans une démarche de réponse à appels d'offres

Le financement privé est donc complémentaire des aides des pouvoirs publics. Depuis une vingtaine d'années, le couplage des financements entre organismes publics et privés s'est développé. On peut notamment citer l'exemple des PPP, les Partenariats Public-Privé, instaurés en France par une ordonnance de juin 2004. Cette nouvelle forme de contrats administratifs permet ainsi "l'association, de manière durable, d'un ou plusieurs entrepreneurs privés à la construction, à l'entretien et à la gestion d'un ouvrage public"(13). Tout en assurant qu'elle reste en charge de la gestion du service public, ces PPP autorisent une plus grande souplesse de gestion pour la personne publique.

Cependant, ces contrats ont été fortement critiqués depuis par de nombreux rapports, de la part de la Cour des Comptes européenne récemment mais aussi du Sénat français qui les qualifiait de "bombes à retardement", et ce dès 2014(14). Les critiques généralement adressées à ce type de contrat étaient leur propension à évincer les petites et moyennes entreprises au profit de grands groupes ou encore la contrainte budgétaire en lien avec l'engagement à payer des loyers élevés sur de très longues durées. Ainsi, certaines communes et « petites » structures publiques, peu voire mal armées juridiquement et ayant recours à ces contrats, n'arrivent pas à bien évaluer les risques et les conséquences de la signature d'un PPP. Il arrive également qu'elles souhaitent à tout prix, pour des raisons d'affichage politique, le mettre en oeuvre, quitte à « enjoliver » le dossier.

1. UNE HAUSSE DE LA PRATIQUE DU MECENAT CONCOMITANTE AU DESENGAGEMENT PROGRESSIF DES POUVOIRS PUBLICS DANS LE FINANCEMENT DES PROJETS

Les associations, les porteurs de projet ont donc dû trouver des sources de financement alternatifs. C'est pour cette raison que l'autre moitié des projets que nous avons étudié n'a pu compter que sur des financements privés. Dans la mesure où les pouvoirs publics ont décidé récemment de baisser les dotations aux collectivités territoriales⁽¹⁵⁾ mais aussi de réaliser des coupes budgétaires dans certains ministères (notamment celui du sport), le mécénat et les autres formes de financements privés ont pris de plus en plus d'importance dans le financement des projets. D'ailleurs, il convient de souligner qu'une majorité de nos huit projets sélectionnés, avaient déjà eu recours au mécénat d'entreprise. Les trois qui n'avaient jamais fait appel au mécénat correspondent à des structures qui fonctionnent encore aujourd'hui majoritairement grâce à des financements publics (Centre Hospitalier Universitaire de Bourg-en-Bresse, Centre national pour la recherche scientifique) ou structures récentes comme celle des Champignons de Marseille. Tous ont confirmé qu'ils continueront à faire appel à des mécènes pour financer de nouveaux projets innovants.

Ensuite, parmi les mécènes que nous avons interrogés, tous ont indiqué privilégier le mécénat financier à l'exception des mécènes ayant soutenu des projets dans le domaine de la culture et du patrimoine. En effet, ces derniers ont affirmé accorder une place plus importante au mécénat de compétences. Pour autant, le mécénat de compétences reste encore aujourd'hui assez marginal en France comparativement au mécénat financier comme l'ont fait remarqué les mécènes que nous avons interrogés. Le mécénat de compétences reste selon eux encore difficile à développer. En ce qui concerne la donation de matériels et fournitures, elle est aussi relativement rare dans les projets sélectionnés. Si la Fondation Crédit Agricole a pu donner des anciens appareils électroniques à l'association de Saint Vit, cela n'a pas été le cas pour le projet de l'Arche. Les porteurs de projets nous confiant que sur des projets de rénovations par exemple, il est peu probable d'obtenir des fournitures gratuites car les artisans qui interviennent réalisent leur marge principalement sur les fournitures.

2. LE MECENAT : UN PARTENARIAT ENTRE DEUX ACTEURS AUX REALITES DIFFERENTES

Lors de nos entretiens avec les porteurs de projets et leurs mécènes, nous avons relevé des similitudes entre les projets sélectionnés notamment sur le fait qu'il existe des réalités différentes entre les deux types d'acteurs interrogés dans la construction des partenariats.

Une prise de contact souvent à sens unique

Sur l'ensemble des mécènes que nous avons interrogés, aucun, hormis dans le domaine de la culture et du patrimoine n'a pris l'initiative de rentrer en contact avec des porteurs de projets.

Dans la majorité des cas, ce sont les porteurs de projets eux mêmes qui ont fait des recherches et ont répondu à des appels à projets. C'est le cas pour ENACTUS et l'association Adapei 65 qui sont allés chercher leur mécène via le networking. L'Arche, quant à elle, a fait des recherches et s'est rendu compte que la Fondation Crédit Agricole était sensible aux projets de rénovation de patrimoine et l'a contactée. L'association Oncodéfi a répondu à un appel à projet de la Fondation Handicap Malakoff Mederic, pensant que leur étude pourrait rentrer dans le cadre de cet appel à projet. Elle a d'abord été refusée avant de créer un partenariat hors appel à projet.

Le réseau : un outil nécessaire à la mise en place de partenariats

Nous avons aussi remarqué que le réseau s'est révélé être un outil primordial dans leur recherche de mécènes et l'établissement de nouveaux partenariats. C'est le cas pour l'Institut Gustave Roussy et le Centre national pour la recherche scientifique, qui lui est passé par le biais d'un responsable de la Sogal (filiale guyanaise d'Air liquide), pour trouver le mécène. D'autres ont rencontré leurs mécènes lors d'événements, comme par exemple l'association "les Champignons de Marseille" qui a rencontré son mécène lors d'un salon à la cité de l'agriculture à Marseille, où ils ont eu l'occasion de présenter leur projet. Certains ont dû recruter des professionnels chargés de se consacrer essentiellement à la recherche de mécènes : c'est notamment le cas du projet de l'Arche. Si cela fait déjà une dizaine d'années qu'ils ont recours au mécénat, ce n'est que depuis trois ans, à la suite de la constitution d'une équipe de professionnels, que les montants de la collecte ont connu une forte augmentation.

2. LE MECENAT : UN PARTENARIAT ENTRE DEUX ACTEURS AUX REALITES DIFFERENTES

Les critères d'engagement des mécènes

La majorité des mécènes nous a confié qu'ils privilégient le financement de projets qui sont en concordance avec leurs valeurs. D'autres ont expliqué qu'ils tenaient à s'assurer en amont de la pertinence des projets et de l'implication des porteurs de projet. Par exemple la Fondation MACSF nous a confié une liste non exhaustive de ses critères. Nous pouvons y retrouver des critères sur le porteur du projet (celui ci peut être un professionnel de santé, une organisation de professionnels de santé libéraux, un établissement de soins, une université ou un institut de formation en santé, une association de patients ou une association reconnue d'utilité publique).

Ensuite sur le nombre de bénéficiaires du projet (si le nombre est faible, cela sera moins déterminant que s'il est destiné à un plus grand nombre), sur l'opportunité de pérennisation du projet, sur les opportunités de communication, c'est à dire dans la façon dont ils vont pouvoir valoriser le porteur de projet et par effet boomerang la fondation. La Fondation Crédit Agricole en Franche Comté privilégie quant à elle cinq domaines d'action : l'agro-alimentaire, l'environnement, la solidarité, le social, ensuite l'enseignement. Selon les mécènes, le fait que plusieurs autres acteurs investissent et agissent dans ce projet est un gage de sûreté. Concernant le montant des dons financiers, la plupart des mécènes ont indiqué octroyer un montant qui permettait au projet de se développer sur le long terme plutôt que de soutenir un projet qui n'était pas sûr de voir le jour. La Fondation Crédit Agricole a établi une règle de fonctionnement et ne donne qu'un maximum de 30% du budget du projet. Les montants alloués par la Fondation Epicurien quant à eux ne dépassent pas les 10 000 euros.

Des porteurs de projet plus enclins à contacter les grandes entreprises que les petites et les moyennes

L'étude des projets sélectionnés nous a permis de constater que le nombre de mécènes variait d'un projet à un autre. Pour certains projets, nombreux étaient les mécènes participants alors que d'autres ne recevaient l'aide que de très peu voir que d'un seul mécène (Projet de Saint Vit, Centre national pour la recherche scientifique, l'association Oncodéfi, le CHU de Bourg en Bresse). Nous avons pu remarquer que cette variabilité avait parfois un lien avec la taille des mécènes. En effet, sur un même projet, plus le nombre de mécènes était important, plus nous avons observé une surreprésentation de petites et moyennes entreprises mécènes. L'objectif des porteurs de projet étant de trouver le plus de financement possible, ce qui est en général offert par les grandes entreprises mécènes. En effet, beaucoup de porteurs de projet nous ont confié qu'ils avaient tendance à se tourner en premier lieu vers de grandes entreprises et fondations, déjà connues et légitimes. Ces dernières leur permettent d'obtenir des financements plus importants que ne le pourraient de petites et moyennes entreprises.

Par gain de temps, par soucis d'efficacité, et afin de se prémunir de la lourdeur administrative, la plupart des porteurs de projet que nous avons interrogé ont expliqué qu'il était préférable pour eux de faire appel à un nombre restreint de mécènes plutôt qu'à une multitude d'entre eux.

Un nouveau contexte législatif propice au mécénat des PME et TPE

Au regard des chiffres du baromètre Admical, les TPE et PME ne sont pourtant pas à négliger, puisqu'elles représentent 96% des entreprises mécènes en France, alors que les grandes entreprises ne représentaient que 0,3%. Dès lors, il nous a semblé que les porteurs de projet manquaient avant tout d'informations dans leur recherche de mécènes puisqu'ils se dirigeaient presque systématiquement vers de grandes entreprises qui sont moins susceptibles de répondre à leurs demandes.

Comme l'a montré l'adoption de la franchise de 10 000€ au sein du projet de loi de finances de 2019, il semble que les législateurs aient pris conscience du potentiel de développement du mécénat des plus petites entreprises, qui pour certaines étaient limitées par un plafond trop rapidement atteint. Pour les porteurs de projets, c'est donc une raison supplémentaire d'approcher des PME ou TPE pour financer leurs initiatives.

“Déplafonner ? Ce serait une très bonne nouvelle, car sur les grandes entreprises ce n'est pas le sujet, mais sur les PME/TPE, le plafond est très vite atteint : certains le dépassent même et défiscalisent du coup très peu. Les entreprises sont donc plutôt demandeuses, même si elles n'en ont pas trop conscience. Ce serait donc un appel d'air”(16).

3. LE MECENAT, BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE AIDE FINANCIÈRE

Parmi les projets sélectionnés, peu ont mis en place un système de suivi avec par exemple la rédaction de rapports d'activité ou d'impact. La Fondation Crédit Agricole a un mode de fonctionnement particulier avec des correspondants locaux qui sont sur le terrain et permettent de suivre le déroulé et l'après-projet. De plus ils ont commencé à mettre en place un suivi de projet pour vérifier que le soutien financier de la fondation a été utilisé pour ce qui était prévu. Ils réfléchissent à prévoir encore une autre manière d'évaluer mais cela est difficile car ils co-financent plus de cent projets par an. Dans d'autres cas, aucun suivi n'a été réalisé et il n'y a pas d'évaluation a posteriori, car les associations n'ont souvent pas les compétences en gestion de projet ou les capacités financières, matérielles, humaines et le temps nécessaire pour les réaliser. Sur les huit projets étudiés, trois seulement sont en capacité de fournir un rapport complet, les autres n'étant pas en mesure de quantifier la totalité des effets de leurs actions.

Grâce à nos entretiens, nous avons pu mesurer les bénéfices qu'apportent le mécénat aussi bien aux porteurs de projet qu'aux mécènes et même à la société dans son ensemble.

• LE MECENAT, UN APPORT DECISIF AUSSI BIEN POUR LES MECÈNES QUE POUR LES PORTEURS DE PROJET

En effet, l'ensemble des porteurs de projet et des mécènes s'accordent sur le fait que le mécénat a eu un rôle important pour mener à bien les projets de manière suivie, ordonnée et professionnelle. Par exemple, le projet Adapei 65, une fois le financement obtenu, a dû faire des comptes rendu de l'avancement du projet tous les six mois ainsi qu'un bilan de fin de projet à la fin de la deuxième année, avec une évaluation menée par les services de la Fondation de France.

Tous les porteurs de projets ont déclaré avoir de très bonnes relations avec leurs mécènes. Ceux-ci participant même dans quelques cas aux conseils d'administrations, à des événements d'inauguration de projets et d'autres organisant des réunions de suivi. C'est notamment le cas des projets d'ENACTUS, de l'association Oncodéfi, le CHU de Bourg en Bresse, l'association Sport dans la ville et l'Arche. Le projet Pyrénées, Terre et Eau, porté par l'association Adapei 65 et le CDOS 65, a même été récompensé par son mécène, la Fondation de France Sud-Ouest, lors d'une cérémonie organisée à Toulouse.

Au delà des fonds alloués, les porteurs de projets comme les mécènes sont d'accord pour affirmer que le mécénat leur a permis d'acquérir plus de crédibilité, de légitimité, de notoriété, de visibilité et de réseau. Ainsi, la société mécène Carmen Concept nous a confié avoir eu un rôle important dans la structuration des différents projets qu'elle a soutenu ces dernières années en leur apportant notamment une certaine notoriété, en mettant en contact les porteurs de projets avec des personnes influentes, en leur apportant une certaine aide logistique ou bien même en organisant des événements et des soirées de levées de fonds pour aider les projets à boucler leur budget.

Ils ont notamment déclaré que le mécénat avait eu des effets positifs et que les objectifs des projets avaient été atteints. Par exemple, le projet du stade Bordelais estime qu'après un an d'accompagnement, entre 60 et 80% des jeunes obtiennent un emploi ou une formation. Le centre national pour la recherche scientifique nous a confié que le mécénat leur avait permis d'acquérir de l'équipement de laboratoire nécessaire pour la réalisation du projet, ainsi la collection des plantes et la base de données ont pu être réalisées et un brevet a été créé. A Saint Vit informatique, les porteurs de projets ont pu mesurer au cas par cas les résultats de leur projet. Ainsi les personnes sortant du programme n'avaient pas envie de partir et s'y sentaient bien. Leur retour dans la vie active s'est toujours traduit par l'obtention d'un nouvel emploi ou d'une reconversion. Ils avaient toujours "un plus" à mettre dans leur curriculum vitae.

• LE MECENAT D'ENTREPRISE, GARANT DE PROJETS NOVATEURS

D'autres affirment que le mécénat permet à des projets innovants et alternatifs de voir le jour. Le mécénat a l'avantage de laisser plus de libertés aux porteurs de projet par rapport aux financements publics. En effet, selon Viviane Tchernonog, "la transformation des subventions en commandes publiques(17) a par ailleurs pour effet d'instrumentaliser les associations, en limitant leur rôle à celui d'exécutantes des politiques publiques, et d'entraver leur capacité d'innovation sociale(18)". Certains de ces projets n'auraient pas pu se développer autrement que par le statut associatif et n'aurait pu être soutenus par d'autres formes (prêt bancaire, levée de fonds, prise de participation).

Grâce au mécénat, des porteurs de projets ont pu mettre en place des initiatives innovantes, et les tester. Ainsi, nous pouvons mentionner le "Eye Tracking", ou Oculométrie en Français, technologie utile et novatrice dans le domaine de la santé, financée par le mécénat au deux tiers. En effet, plus de 20000 euros ont été donnés par la Fondation MACSF afin que le CHU de Bourg en Bresse puisse mener à bien ce projet. De la même manière, le projet FEDER Insecticides visant le développement d'insecticides naturels a bénéficié d'une dotation financière de la part de la Fondation Air liquide à hauteur de 45 000 euros. La Fondation Doublet nous a confié que le mécénat permettait de financer des artistes aux projets innovants comme celui de Clément Lesaffre qui projette des images et des photos sur des lieux emblématiques tels que les falaises de Calais ou des glaciers pour sensibiliser le grand public sur des problématiques aussi importantes que le réchauffement climatique ou la crise migratoire. Par exemple, selon le directeur bénévole de l'association Oncodéfi, sa structure n'aurait pas pu voir le jour sans le mécénat:

"Heureusement qu'il existe, sinon on n'y serait pas arrivé. Pour nous ça a été la seule forme qui nous a permis d'avancer car on n'a jamais eu de soutien de la municipalité"

- **LE MECENAT D'ENTREPRISE, UNE PASSERELLE ENTRE LE MONDE ASSOCIATIF ET LE MONDE ENTREPRENEURIAL AU BENEFICE DE LA SOCIETE**

De plus, cela leur a permis de créer des liens entre leur deux univers, à savoir le monde de l'entreprise et celui des associations qui sont assez distincts (voire opposés). Le mécénat permettrait en somme à ces deux mondes de se rencontrer et d'avoir conscience de l'apport que chacun peut avoir pour l'autre. Il permet de casser ces barrières et d'avancer plus vite et mieux sur un sujet majeur au service du bien commun et de la société. Les porteurs de projets ont aussi pu sensibiliser les entreprises aux problématiques que la société rencontre aujourd'hui : le mécénat permet une prise de conscience sur les sujets traités (alimentation durable, économie circulaire...).

Le mécénat est donc une pratique créatrice de lien social comme l'a démontré par exemple l'association ENACTUS qui a pour objectif de permettre à des jeunes de monter un projet d'entrepreneuriat social. Pour ce faire, cette association met en relation établissements scolaires et entrepreneurs dans le but de permettre aux étudiants une meilleure compréhension du monde professionnel ainsi que d'acquérir les ressources et les compétences nécessaires pour monter un projet. On a donc affaire dans ce cas à un mécénat responsable, c'est à dire un mécénat considéré « comme un moyen de satisfaire aux obligations de la responsabilité sociale de l'entreprise » selon Philippe Boistel.

L'association s'est développée de manière exponentielle puisque le programme soutient aujourd'hui 1600 étudiants contre 12 à sa création. L'association ENACTUS est donc représentative de l'utilité du mécénat dans la création de lien social entre différents acteurs : entrepreneurs, mécènes, associations, étudiants... C'est aussi un élément que nous retrouvons dans le projet de l'Arche, puisque l'objectif du projet est la création d'un troisième foyer qui aura vocation à être un lieu d'hébergement et de vie ainsi qu'un espace d'activités en journée ouvert au public (via un salon de thé littéraire et artistique où le service sera assuré par les personnes accueillies). L'Arche est un acteur du vivre ensemble et permet de sensibiliser le grand public au handicap et de changer les regards sur celui-ci.



II-RECOMMENDATIONS

1.FAVORISER LE MECENAT POUR LES PME ET DANS LES ZONES RURALES

Lors de nos entretiens, les porteurs de projets ont souhaité nous faire part des difficultés qu'ils avaient rencontrées. Une des plus récurrentes a été pour eux de trouver un mécène à même de les financer.

En effet, nos entretiens nous ont permis de réaliser que les porteurs de projet manquaient avant tout de connaissances en ce qui concerne la recherche de financements et la gestion de projets. De plus, nous nous sommes rendus compte qu'un certain nombre d'entre eux se tournaient presque systématiquement vers les grandes entreprises mécènes et les fondations les plus renommées, pensant ainsi gagner du temps, obtenir un financement plus important ainsi qu'un gain en termes de légitimité et de visibilité. Bien que l'expérience du terrain montre en effet qu'avoir un grand mécène confère à un projet une plus grande légitimité, cela ne garantit pas pour autant un montant élevé. Un porteur de projet pourra tout à fait obtenir une somme équivalente voire supérieure en sollicitant plusieurs mécènes de taille inférieure ; par ailleurs, s'il parvient à entretenir une certaine dynamique, les mécènes déjà impliqués pourront devenir ambassadeurs et tenter de convaincre d'autres entreprises de les rejoindre dans l'aventure. Ainsi, les grandes entreprises et les grandes fondations sont souvent assaillies de demandes de financements de la part des porteurs de projet qui éprouvent dès lors des difficultés à obtenir des réponses favorables à leurs requêtes.

Certains porteurs de projet regrettent que les mécènes accordent davantage leur confiance aux grandes associations traditionnelles qu'ils ont l'habitude de financer. Ils insistent sur le fait qu'il faudrait plutôt donner des opportunités aux petites associations qui chercheraient à innover et à être originales.

1.FAVORISER LE MECENAT POUR LES PME ET DANS LES ZONES RURALES

C'est pourquoi il nous est apparu qu'il serait davantage bénéfique pour les porteurs de projet de faire appel aux petites et moyennes entreprises puisque ces dernières sont sensiblement moins sollicitées que leurs homologues de grande taille. Cela permettrait aux porteurs de projet d'avoir moins de difficultés à trouver des mécènes et à boucler leur projet. Par ailleurs, favoriser des relations avec des entreprises de taille plus modeste et proches géographiquement des porteurs de projets permet un recentrage sur le local et la construction de relations de confiance durables. Comme l'explique Philippe Boistel dans son ouvrage, ce modèle d'un mécénat de solidarité et de proximité permet aux entreprises, en tant que partenaire des initiatives locales, de valoriser leurs actions de manière plus évidente.

“On croit beaucoup au mécénat local. Au delà du financement, il y a du lien humain, de la confiance, des relations et du partenariat. Avec la même enveloppe, on peut avoir plus de fruits”(19)

Recommandation :

Créer un guide à destination des porteurs de projets où seraient répertoriés:

- les avantages de solliciter les petites et moyennes entreprises plutôt que les grandes.
- les démarches à adopter pour recevoir un financement de la part d'un mécène

1.FAVORISER LE MECENAT POUR LES PME ET DANS LES ZONES RURALES

De même, nous avons pu remarquer que le mécénat reste encore aujourd'hui une pratique inégalitaire entre zones rurales et zones urbaines. En effet, les porteurs de projets localisés dans les zones rurales restent souvent moins informés concernant la pratique du mécénat que leurs homologues urbains. De plus, de par leur position géographique, il est plus difficile pour les porteurs de projet localisés dans les zones rurales de tisser des liens avec les mécènes qui sont généralement localisés en zone urbaine. C'est la raison pour laquelle beaucoup de mécènes et de porteurs de projets nous ont confié que les communications menées entre autres par Admical devraient davantage être destinées aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux porteurs de projet basés dans les territoires ruraux.

Recommandation :

Passer par les acteurs publics locaux en leur donnant le rôle de médiateur/interlocuteur entre les porteurs de projet et les mécènes du territoire.

Intensifier le travail de pédagogie engagé, notamment en zones rurales, à la fois auprès des porteurs de projet et mécènes, mais aussi auprès des autorités locales pour qu'elles deviennent de véritables relais.

2. DEVELOPPER LE MECENAT DE COMPETENCE PAR UN SYSTEME DE MUTUALISATION

Beaucoup demandent également à ce que soit développé et favorisé le mécénat de compétence.

Recommandation :

Faire connaître ce type de mécénat auprès des porteurs de projet et des mécènes. Il faudrait recourir à la mutualisation de ce type de mécénat entre différents porteurs de projet

C'est un axe important qui mériterait d'être mieux connu et employé. En effet, le monde entrepreneurial est aujourd'hui en pleine mutation, avec notamment l'essor des logiques de RSE et la volonté de la part des employés de s'engager dans la société, dans des projets ou des associations. Le mécénat de compétences semble ainsi s'inscrire dans cette dynamique globale d'engagement, que ce soit de la part d'employés ou d'entreprises. Enfin, comme le souligne Philippe Boistel(20) dans son ouvrage, il permet également aux entreprises de mettre en valeur leur savoir faire et leurs équipes.

Du côté des porteurs de projet, avoir l'appui de personnes compétentes dans leur domaine peut leur apporter beaucoup sur de nombreux plans, notamment dans des domaines novateurs et qui sont aujourd'hui en pleine expansion. En effet, nombre de porteurs de projets au sein d'associations ne sont pas forcément initiés aux outils digitaux et cherchent alors des personnes compétentes dans ces domaines.

"On cherche quelqu'un pour s'occuper de la communication digitale, du graphisme. Or, dans le mécénat de compétences, les personnes sont souvent en fin de parcours professionnel, éloignées des nouveaux outils ou ne les maîtrisant pas, alors que nous avons besoin de pros et que ça coûte très cher de faire venir un webmaster pour une association. On a donc un manque de personnes issues de la nouvelle génération, maîtrisant les nouvelles technologies. L'idée serait de mutualiser le mécénat de compétences qui serait utile pour tous car on n'a pas besoin de temps plein"(21)

3.SIMPLIFIER LA MISE EN CONTACT MECÈNE(S)/PORTEUR DE PROJET VIA LA CREATION DUNE PLATEFORME D'APPELS D'OFFRES

Les mécènes comme les porteurs de projet nous ont confié qu'il y avait beaucoup trop de démarches administratives à faire pour bénéficier du mécénat d'entreprise ou soutenir des projets ou des associations. De même, porteurs de projet comme mécènes s'accordent à dire qu'il serait nécessaire de trouver des moyens concrets de faciliter leurs échanges.

Recommandation :

Développer les rencontres sur les territoires entre les mécènes et les porteurs de projets, grâce à l'animation d'un réseau par la collectivité ou par des antennes locales associatives.

Création d'une plateforme en ligne pour faciliter le référencement des projets menés et l'entrée en contact des entreprises et des bénéficiaires.

Sur cette plateforme, chaque porteur de projet pourrait rédiger une courte synthèse lui permettant d'expliquer le but du projet ainsi que ses besoins. Ceci permettrait ensuite aux mécènes de choisir plus facilement quels projets ils souhaiteraient soutenir en fonction des valeurs qu'ils défendent.

4. SYSTEMATISER LEVALUATION DES PROJETS SOUTENUS PAR LE MECENAT D'ENTREPRISE

Au vu des difficultés rencontrées lors de la collecte des données, nous sommes arrivés à la conclusion que les projets soutenus par du mécénat d'entreprise ne sont pas suffisamment évalués. En effet, peu de porteurs de projets ont réalisé des études chiffrées et quantifiées pour mesurer l'impact concret qu'avait eu le mécénat dans la réalisation de leur projet. Les raisons les plus souvent évoquées ont été notamment le manque de temps, de moyens et de effectifs. L'évaluation du projet n'est donc pas leur objectif premier car ils sont trop occupés par l'organisation et la structuration de ce dernier.

Recommandation :

Aider à la mise en place de ces évaluations par la formation à la fois des mécènes et des porteurs de projets, par un accompagnement réalisé par des spécialistes ou experts du mécénat.

S'appuyer sur une liste d'indicateurs communs et systématiques à collecter pour témoigner de l'avancement et des résultats des projets.

De plus, la mise en place d'une autorité centralisatrice et juridique systématiserait et rendrait obligatoire l'évaluation de l'impact du mécénat d'entreprise en France. Même si cela impliquerait des coûts élevés et si l'hypothèse paraît difficile à mettre en oeuvre, elle permettrait une formalisation des évaluations et l'instauration de modèles et de trames communs.

5.PROMOUVOIR L'UTILITE SOCIALE DU MECENAT PAR DES OUTILS EDUCATIFS ET DES SUPPORTS VISUELS ATTRAYANTS

Certains mécènes nous ont indiqué qu'il faudrait en France une véritable prise de conscience et une certaine éducation autour de ce qu'est réellement le mécénat d'entreprise. Il y a en effet un manque de compréhension autour de cette notion.

Pour ces derniers, la multiplication des études ainsi que le recours systématique au benchmark et aux statistiques ne permettraient pas de rendre compte suffisamment de tout ce qu'apporte réellement le mécénat d'entreprise à la société.

Recommandation :

Promouvoir le mécénat d'entreprise à travers des témoignages des porteurs de projets et des bénéficiaires de ces derniers sur tout le territoire, en lieu et place des rapports parfois longs et trop formels. Il est essentiel de montrer l'impact social et humain du mécénat.

L'essentiel est de dépasser la vision comptable du mécénat : l'ensemble des acteurs du mécénat doivent donc se mobiliser afin de démontrer qu'il s'agit d'un véritable projet de cohésion sociale, et non d'une simple mesure permettant de profiter du crédit d'impôt prévu par la loi Aillagon.

ANNEXES

Focus sur les mécènes dans le domaine de la Culture.....	31
Fiche projet domaine Education.....	34
Fiche projet domaine Environnement.....	36
Fiche projet domaine Santé.....	40
Fiche projet domaine Social.....	41
Fiche projet domaine Sport.....	45

Focus sur les mécènes dans le domaine de la Culture

Fondation Doublet

Présentation du mécène :

Accompagnement de marques commerciales, sportives et territoriales dans l'optimisation de leur visibilité avec des supports de communication innovants.
Valorisation du capital humain et soutien à des projets en adéquation avec les valeurs véhiculées par la fondation.
Valorisation de l'art et plus précisément de l'art urbain et contemporain.

Type de mécénat privilégié :

Mécénat en compétences et en nature.

Recommandations :

Mise en place d'une plateforme d'appels d'offres permettant de faciliter les échanges entre mécènes et porteurs de projet et ainsi de gagner du temps. Centralisation sur cette plateforme de toutes les demandes de financement et de soutien formulées par les porteurs de projet.

Développement de nouvelles campagnes de communications afin de se donner les moyens de réaliser une véritable prise de conscience autour de ce qu'est réellement le mécénat et de ce qu'il apporte à la société.

Moins miser sur des études de benchmark et davantage avoir recours à des témoignages pour démontrer l'utilité concrète du mécénat au quotidien.

Focus sur les mécènes dans le domaine de la Culture

Carmen Concept

Présentation du mécène :

Soutien de festivals ou d'artistes que ce soit en termes de mécénat de compétences ou en mécénat numéraire.

Accompagnement de structures artistiques dans leurs recherches de fonds.

Type de mécénat privilégié :

Conception et mise en oeuvre de stratégies en recherche de fonds
Mécénats financiers, en nature, en compétences, simples ou croisés.

Partenariats d'image.

Création et gestion opérationnelle de clubs d'entreprises partenaires et mécènes.

Recommandations :

Mécénat bien organisé sous sa forme actuelle. Besoin de ressources, d'initiations, de formations et de recommandations que peuvent proposer Admical pour ceux qui n'ont encore jamais bénéficié du mécénat.

Focus sur les mécènes dans le domaine de la Culture

Fondation Rémy Cointreau

Présentation du mécène :

Holding dont les domaines d'intervention privilégiés sont la culture, le patrimoine mais aussi l'environnement. La fondation a commencé ses activités pour soutenir l'art mais aujourd'hui son activité se diversifie peu à peu.

Type de mécénat privilégié :

Mécénat financier et développement progressif du mécénat de compétences.

Recommandations :

Lancement de nouvelles campagnes de promotion du mécénat dans les zones rurales ainsi qu'auprès des petites et moyennes entreprises.

Fiche projet domaine Education

"ENACTUS"

Présentation :

L'association ENACTUS est présente sur tout le territoire national grâce à un système de franchise. Fondée en 2002, ENACTUS s'occupe de réaliser des projets d'entrepreneuriat social : permettre à des jeunes de monter un projet, de créer une entreprise, de recevoir des revenus, avec un but social au niveau environnemental.

Le mécène est la Fondation Entreprendre, mais ce n'est pas le seul, il y en a une vingtaine.

Mécénat financier

Projet :

Développement/évolution : au début il n'y avait que 12 étudiants dans le programme, ils sont plus de 1600 aujourd'hui. Il y a donc eu une augmentation exponentielle. Il y a aussi une augmentation du nombre d'établissements qui rejoignent le programme, du nombre de projets menés par les étudiants et du nombre de mécènes. Le programme ENACTUS est toujours en cours.

Evaluation : Oui, rapport d'activité tous les ans. De plus il y a eu cette année une étude d'impact du programme sur les étudiants, réalisée avec un cabinet indépendant.

Part du financement du mécénat : le mécénat participe à 70% des financements.

Relation porteurs de projet- mécènes :

Prise de contact : le directeur du programme de la Fondation Entreprendre faisait avant partie du groupe Adecco qui soutenait déjà ENACTUS. Le lien a été construit en amont.

Suivi et accompagnement : La fondation Entreprendre rencontre ENACTUS de manière trimestrielle pour ce qui est du suivi. En plus du suivi trimestriel il y a des bilans annuels qui sont faits : un bilan écrit sur le projet en lui-même et un bilan écrit financier. La fondation participe également au Conseil d'Administration et a un rôle dans les questions stratégiques.

Apports du mécène : Les fonds alloués par la Fondation Entreprendre ont permis à ENACTUS de financer l'essaimage qui a permis à l'association de se développer dans plusieurs régions (Hauts de France et Rhône-Alpes). En plus des fonds alloués, le mécène permet aux porteurs de projets d'acquiescer plus de légitimité et de crédibilité par rapport à d'autres financeurs, et de se développer.

Renouvellement de l'expérience du mécénat : Oui.

Difficultés rencontrées : pas de difficultés particulières.

Forces et faiblesses du mécénat d'entreprise :

- + : le mécène se considère comme un “accélérateur d'impact” car il permet aux associations soutenues d'accélérer leur organisations, de permettre une professionnalisation...
- + : le mécénat d'entreprise permet aux porteurs de projets de se développer et d'augmenter leurs ressources.
- + : le mécénat d'entreprise permet aux associations de faire face aux baisses des subventions publiques.
- : le mécène regrette de ne pas pouvoir développer le mécénat de compétence, faute de personnes qualifiés et de méthode d'accompagnement.

Recommandations

Du mécène : il faudrait qu'il y ait plus de mécènes qui interviennent sur le terrain, que les porteurs de projet soient plus accompagnés et éclairés et ne bénéficient pas uniquement que des recherches de fonds. Il y a une nécessité de plus soutenir les petites associations.

Du porteur de projet : mieux impliquer les mécènes, en instaurant un suivi des projets systématique.

Fiche projet domaine Environnement :

“Les Champignons de Marseille”

Présentation :

Marseille, Provence-Alpes-Côtes d'Azur, France

Les Champignons de Marseille

Fonds Epicurien Provence

Mécénat financier exclusivement

Mars 2017

Projet :

Descriptif du projet: Développement des projets d'économie circulaire et d'agriculture urbaine autour de la revalorisation des biodéchets à Marseille. Collecte du marc de café, transformation en substrat pour faire pousser les pleurotes et revente en circuit court.

Evaluation : pas de recueil de données mais il a été démontré qu'il était possible de recycler des biodéchets et qu'il y avait un véritable modèle économique derrière.

Part du financement du mécénat : 5000 euros.

Autres acteurs intervenants : la métropole avec une aide au démarrage de 25000 euros.

Relation porteurs de projet-mécènes :

Prise de contact : rencontre lors d'un salon.

Suivi et accompagnement (implication du mécène dans le projet) : partenariat fort, suivi régulier. Le projet n'est pas fini, l'aide se poursuit.

Apports du mécène (fonds, réputation, image...) : Le mécène a apporté des fonds ainsi que son réseau et de la visibilité (notamment à travers la presse, des rencontres institutionnelles, des acteurs privés...).

Renouvellement de l'expérience du mécénat : Oui

Difficultés rencontrées dans les relations : Il a fallu être patient avant de pouvoir bénéficier d'une aide.

Forces et faiblesses du projet

+ : Réponse effective à un véritable besoin car il n'y a pas de producteurs de champignons à Marseille.

- : Difficulté à trouver un mécène. Le fait d'être un "petit projet" et d'avoir peu de réseau est un frein évident.

Recommandations

Du mécène: Développer le mécénat de compétence.

Du porteur de projet: importance d'avoir un réseau pour trouver des mécènes. Il faudrait que les grandes fondations n'aient pas peur de donner aux projets n'étant pas labellisés d'"insertion professionnelle", c'est à dire des projets n'ayant pas pour objectif principal de faire sortir les gens de la précarité.

Fiche projet domaine Environnement

“FEDER Insecticides”

Présentation :

Guyane/France

Projet FEDER “insecticides”

Organisme de recherche public placé sous la double tutelle des ministères de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation et de l’Europe et des affaires étrangères. Il est un acteur majeur à l’international pour le développement. Son objectif est de faire progresser la connaissance et être utile à la société

Fondation Air liquide

Mécénat financier

2011

Projet :

Descriptif du projet : Consiste en l’étude de la chimio-diversité en Amazonie guyanaise pour la recherche d’insecticides naturels.

Evaluation : pas de recueil de données, la collecte de plantes et la base de données ont pu être réalisées, la collecte des plantes a conduit à une collection d’extraits suffisante pour identifier des espèces actives. Par la suite, un brevet a été déposé en vue de favoriser la valorisation des ressources locales et de proposer des solutions écologiques aux insecticides de synthèse

Part du financement du mécénat : 45000 euros

Autres acteurs intervenants : Subvention de 100 000 € de la Collectivité Territoriale de Guyane (à l’époque du projet : Région Guyane)

Relation porteurs de projet- mécènes :

Prise de contact : Par le biais d’un responsable de la Sogal (filiale guyanaise d’Air Liquide) qui était un fournisseur du laboratoire.

Suivi et accompagnement (implication du mécène dans le projet): Les relations ont été très bonnes et enrichissantes tout au long du projet tant au niveau administratif qu’au niveau du suivi scientifique du dossier.

Apports du mécène (fonds, réputation, image...): de la reconnaissance via le trophée de la Fondation Air Liquide pour la recherche en environnement reçu en 2016

Renouvellement de l’expérience du mécénat : OUI

Difficultés rencontrées : aucune

Forces et faiblesses du projet

+ : répond à des problématiques locales (outils et pistes de valorisation de la biodiversité, santé publique) et générales (développement des résistances aux insecticides du marché, lutte anti-vectorielle, développement de solutions écologiques et durables).

Recommandations:

Du mécène: Il est nécessaire de développer la co-construction de projets entre mécènes.

Du porteur de projet: Il est important de développer le mécénat et le faire connaître.

Fiche projet domaine de la santé

“Eye Tracking”

Présentation :

Bourg-en-Bresse, Auvergne-Rhône-Alpes, France

Nom de la structure : Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bourg-en-Bresse

Mécène : fondation d'entreprise MACSF

Formes de mécénat : financier exclusivement

Date d'inauguration du projet : 29 novembre 2018

Projet :

Descriptif du projet : Mise en place d'un système de communication sous forme de tablettes numériques. Le but poursuivi est d'améliorer la compréhension réciproque entre soignants et patients intubés. Le dispositif “eye tracking” est mis à la disposition du service réanimation qui comprend douze lits.

Evaluation : pas de recueil de données mais dans la communication courante, les bénéfices sont réels.

Part du financement du mécénat : 20 000 euros pour acheter des machines (deux tiers du projet).

Autres acteurs intervenants : aucun

Relation porteurs de projet-mécènes :

Prise de contact : réseau.

Suivi et accompagnement : partenariat fort, suivi régulier, réunions et des délais demandés par le mécène.

Apports du mécène: Le mécène a permis d'apporter des fonds, ainsi qu'un réseau et de la visibilité pour le centre hospitalier.

Renouvellement de l'expérience du mécénat : Oui, à condition que la relation se passe de la même manière. C'est à dire qu'il ne faut pas que le mécène impose sa vision.

Difficultés rencontrées dans les relations : Non

Forces et faiblesses du projet

+ : Le projet répond à un véritable besoin, celui d'améliorer la communication entre patients et le service hospitalier.

- : Long délai : il a fallu un an de recherches avant de trouver un mécène.

Recommandations

Du mécène: Il faut développer le mécénat de compétence et développer le mécénat collectif.

Du porteur de projet: Le mécénat devrait être plus visible. En effet, la recherche du mécène est longue et difficile.

Fiche projet domaine Social

Rénovation de la “Maison des Orphelins”

Présentation :

Dôle en Franche-Comté

L'Arche en Pays Comtois

Fondée en 1964, l'Arche est une organisation internationale qui accueille des personnes en situation de handicap mental. En France, 35 communautés accueillent 1 600 personnes en situation de handicap mental. En Pays Comtois, elle était composée de 2 foyers d'accueil. Ce sont des lieux où vivent et travaillent ces personnes et ceux qui les accompagnent. Au-delà de l'hébergement, des activités sont proposées tels que des ateliers manuels et de détente.

Fondation Crédit Agricole en Franche Comté

Mécénat financier

Ouverture du troisième foyer au premier semestre 2019

Projet :

Description du projet : Il s'agit de la rénovation de l'ancienne maison des orphelins de Dole afin de créer un troisième foyer et faire face à la pauvreté de l'offre dans le Jura. Ce site aura vocation à être un lieu d'hébergement et de vie ainsi qu'un espace d'activités en journée.

L'Arche sera ainsi un acteur du vivre ensemble, un lieu de rencontre et de sensibilisation au handicap afin de faire changer les regards sur celui-ci. Le foyer accueillera sept personnes et sera ouvert au public via un salon de thé littéraire et artistique où le service sera assuré par les personnes accueillies.

Evaluation : Non

Part du financement du mécénat : don de 40 000 euros de la Fondation Crédit Agricole sur un total de 1,5 million d'euros.

Relation porteurs de projet- mécènes :

Prise de contact : ils ont contacté la Fondation Crédit Agricole car ils savaient qu'ils étaient sensibles à la rénovation de patrimoine.

Suivi et accompagnement : bonne relation avec le mécène depuis le début du partenariat. Les mécènes viennent rencontrer les porteurs de projets et les bénéficiaires dans les foyers lors des événements de l'organisation comme celui de la signature du partenariat.

Apports du mécène : outre les fonds, la relation entretenue avec le mécène a permis d'ouvrir leur organisation sur l'extérieur, de faire des ponts économiques et surtout de permettre la rencontre entre le monde des entreprises et celui des associations.

Renouvellement de l'expérience du mécénat : Oui

Difficultés rencontrées : trouver des mécènes avant d'avoir constitué une véritable équipe dédiée à la recherche de mécènes.

Forces et faiblesses du mécénat d'entreprise :

+ : le porteur de projet considère le mécénat comme un véritable levier de reconnaissance et de visibilité car leur projet est porté par des entreprises locales.

+ : le modèle économique du porteur de projet ne serait pas viable sans soutien de la part des entreprises.

- : le porteur de projet relève un problème de seuil pour les petites et moyennes entreprises et les entreprises rurales qui ne sont pas encouragées à investir auprès du secteur associatif.

- : le porteur de projet relève aussi un problème de visibilité et de connaissance du mécénat chez les PME.

Recommandations

Du mécène : il faudrait continuer de sensibiliser les entreprises en privilégiant les petites car ce sont toujours les mêmes fondations qui soutiennent des projets.

Du porteur de projet : il y a un travail de communication pour faire découvrir que le mécénat d'entreprise est un levier important pour les entreprises. Il faudrait aussi améliorer les seuils pour les PME.

Fiche projet domaine Social

"Insertech : les technologies pour le plus grand nombre !"

Présentation :

Saint Vit, Bourgogne- Franche-Comté, France

Saint Vit Informatique

Créé en 1999, l'Association Saint-Vit Informatique a pour objectif de permettre l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au plus grand nombre et ainsi de lutter contre la fracture numérique entre les territoires et entre les individus.

Fondation Crédit Agricole en Franche Comté

Mécénat financier et matériel

Octobre 2015

Projet :

Descriptif du projet : Insertech est le premier chantier d'insertion de la région œuvrant à la collecte, au reconditionnement et à la vente de matériel informatique. Ainsi cela représente un accompagnement et une aide à l'insertion socioprofessionnelle de 10 personnes par an. Cela permet aussi de créer des emplois locaux d'utilité sociale et non délocalisable, de donner une deuxième vie à du matériel informatique (2000 ordinateurs obsolètes récupérés tous les ans), et de fournir du matériel performant à des particuliers ou à des associations et des collectivités qui œuvrent à des projets spécifiques d'intérêt général.

Evaluation : Non mais ils font du suivi au cas par cas des personnes sortant du chantier et savent que pour l'instant tous ont trouvé un emploi ou se sont réorientés.

Part du financement du mécénat : non divulgué.

Relation porteurs de projet- mécènes :

Prise de contact : l'association a changé de banque et est allée au Crédit Agricole.

Suivi et accompagnement : le mécène a réalisé un accompagnement tout au long de la mise en place du projet et continue de donner du matériel.

Apports du mécène : apport humain mais surtout un apport financier pour investir dans ce nouveau projet.

Renouvellement de l'expérience du mécénat : Oui, s'ils cherchent un jour à se lancer dans la création d'un nouveau projet.

Difficultés rencontrées : leur réseau est peu développé, ainsi, sans interlocuteurs connaissant le monde du mécénat, il leur a été difficile de rencontrer des mécènes.

Forces et faiblesses du mécénat d'entreprise

+ : Le mécène et le porteur de projet s'entendent à dire que pour les associations, il y a une vraie utilité financière et sociale car elles ont des besoins importants. Il y a surtout une utilité pour le bien commun.

+ : Pour la fondation, le mécénat d'entreprise lui donne de la notoriété, un statut de véritable laboratoire d'innovation sociale grâce aux projets suivis.

- : Le porteur de projet relève un manque de visibilité du mécénat d'entreprise (personnes à contacter et fonctionnement).

Recommandations

Du mécène : Il faudrait systématiser les démarches de mécénat de compétences. Il est important de garder le dispositif fiscal qui est très incitatif. Il faudrait continuer de sensibiliser les entreprises en privilégiant les petites car ce sont toujours les mêmes fondations qui soutiennent des projets.

Du porteur de projet : développer le mécénat d'entreprise et faire en sorte que les mécènes soient plus à l'écoute des besoins des associations.

Fiche projet domaine du Sport

"PREPAS SPORT"

Présentation :

Bordeaux, France

Projet Prepas Sport, mené par le Stade Bordelais

Lancé en 2014, Prepas Sport est un projet de réinsertion pour des jeunes entre 16 et 25 ans porté par le club omnisports du Stade Bordelais et lancé en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de Bordeaux.

Le mécène contacté est le fonds de dotation Bordeaux Mécènes Solidaires, qui a financé le projet en 2018. Mécénat financier et de compétences.

Projet :

Descriptif du projet : Prepas Sport consiste à proposer à des jeunes (majeurs délinquants, jeunes de la protection de l'enfance ou des missions locales) en situation d'exclusion du droit commun des programmes de réinsertion de 35 heures par semaine. Ces derniers sont divisés entre pratiques sportives, formation et mise en situation professionnelle, et travail sur les compétences de savoir-vivre/être. Deux sessions de Prepas Sport ont lieu par an et concernent environ 12 jeunes de février à juin ou d'août à décembre.

Evaluation : le mécène a suivi le projet tout au long de l'année 2018. De son côté, le Stade Bordelais a mis en place un suivi individualisé des jeunes précédemment accompagnés afin de les pousser jusqu'à ce que le jeune soit autonome ou dans l'emploi. Enfin, la PJJ a réalisé un bilan annuel grâce à des analyses qualitatives et quantitatives (notamment basées sur des statistiques : nombre de jeunes, durée de l'accompagnement, bilan à la fin du projet, ...).

Part du financement du mécénat: Bordeaux Mécènes Solidaires a financé le projet à hauteur de 8000€ et a permis la création de liens avec des entreprises locales. Le projet, d'un budget de 300 000€, est financé à 85% par le Fonds Social Européen.

Relation porteurs de projet- mécènes :

Prise de contact: c'est le Stade Bordelais qui s'est rapproché de Bordeaux Mécènes Solidaires. Le club a fait une démarche auprès de ces derniers et il y a eu correspondance avec les critères de sélection du mécène.

Suivi et accompagnement: le mécène a suivi le projet lors de l'année de financement, et a permis au club, grâce à ses liens avec les entreprises locales, des visites, périodes d'immersion ou encore de formation au sein de ces dernières.

Apports du mécène : ouverture professionnelle des jeunes du projet, dépenses annexes.

Renouvellement de l'expérience du mécénat: des mécènes sont recherchés chaque nouvelle année du programme. Le porteur de projet tente de changer de mécènes chaque année.

Difficultés rencontrées: rechercher des mécènes demande beaucoup de temps d'accompagnement, de démarches administratives, et surtout il faut rencontrer la bonne personne et avoir un bon « feeling ».

Forces et faiblesses du mécénat d'entreprise

+ : Le mécénat permet le financement de dépenses annexes nécessaires au bon fonctionnement du projet.

+ : Le mécénat local permet des rencontres, du lien humain et des partenariats entre acteurs divers (associations, entreprises, collectivités locales) renforçant ainsi le tissu local.

- : Les porteurs de projet aimeraient que les mécènes viennent plus à eux, car ce sont eux qui doivent multiplier les démarches, les contacts alors que ce n'est pas forcément leur activité principale.

Recommandations

Du mécène : la récente modification de la loi Aillagon (une franchise de 10 000€ se supplantant au plafond légalement autorisé des 0,5% du chiffre d'affaires) va permettre aux petites et moyennes entreprises, très souvent demandeuses mais limitées dans leurs possibilités, de pouvoir plus et mieux s'engager.

Il faut continuer à appuyer et à développer le mécénat local, qui en plus des relations classiques entre mécènes et porteurs de projet, permet le développement de relations de confiance et durables entre les acteurs.

Du porteur de projet: le mécénat de compétences doit être développé et pourrait même être mutualisé entre les différents porteurs de projets. En effet, ce mécénat est dépourvu de personnes issues de la nouvelle génération, maîtrisant les outils numériques et technologiques et dont les associations ont généralement besoin en priorité.

Simplifier les recherches de mécènes et réduire le nombre de démarches administratives nécessaires permettrait un gain de temps et d'efficacité aux porteurs de projet.

Fiche projet domaine du Sport

"Pyrénées, Terre et Eau"

Présentation :

Hautes-Pyrénées (65), France

Projet Pyrénées, Terre et Eau, mené par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) des Hautes-Pyrénées, en coordination avec l'association Adapei 65.

2015.

Projet ayant permis à plus de 25 jeunes adolescentes issues de 5 Instituts Médico Educatifs (IME) du département, de pratiquer des activités sportives différentes de celles proposées dans leurs établissements et d'être sensibilisées sur leur santé.

Mécène: Fondation de France Sud-Ouest.

Mécénat financier.

Projet :

Descriptif du projet : Pyrénées Terre et Eau est un projet ayant permis à un groupe de 20 à 25 jeunes filles, âgées de 16 à 18 ans et en situation de surpoids/handicap, de pratiquer des activités physiques sur le territoire pyrénéen avec sa spécificité, tout en ajoutant un volet santé. Ces jeunes filles, ont ainsi été prises en charge une journée par semaine et ont été suivies en permanence par leurs établissements médicaux et des infirmières. Des tests médico-sportifs (IMG, IMC, tests à l'effort, ...) réguliers ont alors permis de suivre leur évolution. L'objectif plus ambitieux du projet était de voir s'inscrire certaines filles dans des activités sportives de manière régulière.

Evaluation : oui, un compte rendu rigoureux de l'avancement du projet était fait tous les 6 mois. De plus, un bilan de fin de projet a été mené par la Fondation de France au bout des deux ans.

Part du financement du mécénat : sur un budget prévisionnel de 32 000€ par année, la Fondation de France a financé 10 000€ la première année, puis 11 000€ la deuxième année.

Relation porteurs de projet- mécènes :

Prise de contact : c'est le porteur de projet, qui après s'être renseigné sur Internet quant à d'éventuels financements possibles, a trouvé l'appel à projets émis par la Fondation de France intitulé "Sport en milieu rural".

Suivi et accompagnement : après une procédure de sélection du projet assez longue (pré-sélection, rencontres entre les porteurs de projet et les possibles mécènes, rédaction d'un rapport puis passage devant un jury final), le mécène a reçu un compte rendu d'avancement tous les 6 mois puis a mené une procédure rigoureuse d'évaluation à la fin du projet.

Apports du mécène : rigueur et professionnalisme.

Renouvellement de l'expérience du mécénat : après avoir été sélectionné lors de ce premier appel à projets de la Fondation de France, le CDOS 65 a répondu à un nouvel appel à projets de cette dernière intitulé "Allez les filles" et a bénéficié d'un financement entre 2017 et 2019. Cependant, ils ont décidé de ne plus solliciter le même mécène, afin de changer de modèle mais sans aucun reproche particulier.

Difficultés rencontrées : Non

Forces et faiblesses du mécénat d'entreprise

- + : Le mécénat national, à la différence du mécénat local, permet d'évoluer dans un cadre plus rigoureux, plus régulé.
- + : Dans un contexte de diminution importante des crédits accordés par l'Etat au monde sportif, le mécénat permet de donner vie à des projets comme celui-ci qui n'auraient pas pu être mis en oeuvre autrement.
- : Ce mécénat national n'est souvent pas accompagné par un suivi personnalisé et pousse les porteurs de projet à intervenir dans des domaines qui ne sont pas forcément maîtrisés de leur part.

Recommandations

Du mécène : /

Du porteur de projet: il faut montrer que le mécénat n'est pas là pour simplement rembourser les établissements ou les associations porteurs de projet mais qu'il sert vraiment à financer tout ce qui est nécessaire.

Par ailleurs, nécessité d'être clair, dès le début de la collaboration, sur les règles de collaboration et sur les exigences de chacun afin que cela ne crée pas une situation problématique.

Enfin, varier les appels au mécénat local et national permet de maintenir mobilisés le tissu local tout en se faisant connaître hors des limites du département.

NOTES

1. Pour une version du projet de loi de finances : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/projets/pl1255.asp>
2. <http://www.culture.gouv.fr/Actualites/Ou-va-le-mecenat-1-la-loi-Aillagon-15-ans-apres>
3. Discours lors des Rencontres du mécénat culturel, au Grand Palais à Paris, le 10 décembre 2018
4. Données issues de la DGFIP pour l'Observatoire de la philanthropie/Fondation de France (2010-2015) et pour Admical (2016)
5. Baromètre « Le mécénat d'entreprise en France » (Admical / CSA, mars 2018)
6. <https://www.youtube.com/watch?v=6cxEu-OP5mM>
7. Selon Yves Chappoz et Pierre-Charles Pupion, le New Public Management (NPM) est une nouvelle forme de gestion publique basée entre autres sur une culture du résultat et l'emprunt de pratiques et d'outils issus du privé.
8. http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-enq/r2383-tl.asp#P1678_338950
9. <http://www.courrierdesmairies.fr/2060/de-moins-en-moins-dargent-public-pour-les-associations-enquete-france-activecpca/>
10. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-11.htm#>
11. <http://www.carenews.com/fr/news/9292-eclairage-etude-kpmg-etat-des-lieux-2017-du-secteur-associatif-en-france>
12. http://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2017/04/Extrait_Etude-KPMG_Modeles-socio-economiques-associatifs_BD.compressed.pdf
13. <https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/administration/action/voies-moyens-action/que-sont-partenariats-public-privé.html>
14. <https://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-733-notice.html>
15. https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000035251005
16. Extrait d'un entretien avec une responsable de Bordeaux Mécènes Solidaires, mécène du projet PREPAS Sport
17. La commande publique est un terme générique relatif à l'ensemble des contrats passés par les acheteurs publics ou privés pour satisfaire leurs besoins.
18. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-11.htm#>
19. Extrait d'un entretien avec une responsable de Bordeaux Mécènes Solidaires, mécène du projet PREPAS Sport
20. Boistel, Philippe. « Le mécénat : nouvelles ambitions stratégiques », Communication & Organisation, vol. 42, no. 2, 2012, pp. 245-264
21. Extrait d'un entretien avec la responsable du Stade Bordelais, club omnisports porteur du projet PREPAS Sport